



## ||||| Au fil des pages

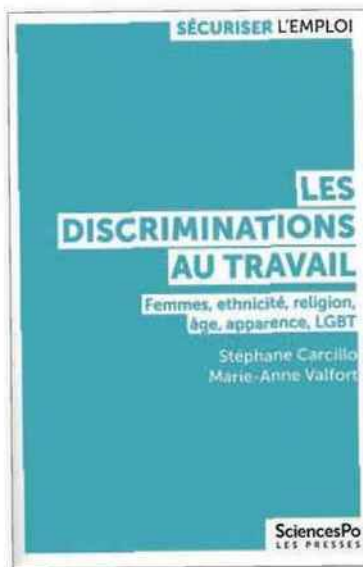
# Les discriminations au travail

Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans son article XXIII, « (...) toute personne a droit au travail, dans des conditions équitables (...) sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal ». Chacun sait que cette exigence est loin d'être universelle, le travail (esclavage) des enfants dans de trop nombreux pays, l'exploitation des minorités, sont autant d'atteintes à la dignité humaine, des situations qui paraissent lointaines et que l'hyper communication médiatique s'empresse de noyer dans l'océan des turpitudes de la planète.

Pourtant, ici et maintenant, dans notre bon vieux pays, la discrimination au travail reste omniprésente et s'insinue dans toutes les étapes du parcours professionnel, de la candidature à l'embauche, en passant par la perte d'un emploi et les chances de promotion. Le pire, c'est qu'elle se manifeste même dès les années d'éducation, influençant l'acquisition de compétences, comme le choix de carrière.

Ainsi les analyses les plus récentes ont pu montrer que dans un large éventail de groupes sociaux, le simple fait de votre « condition humaine », d'être femme, senior, LGBT, ou d'appartenir à une minorité ethnique ou religieuse, ou bien encore l'apparence physique, pouvait vous conduire à être discriminé au

D.R.



*Les discriminations au travail*  
Femmes, ethnicité, âge, apparence, LGBT  
Stéphane Carcillo et Marie-Anne Valfort  
Sciences Po presse, 272 pages – 15 euros.

travail. Les causes de ce fléau, les coûts économiques, sociaux qu'il représente, font l'objet de nombreuses études, de recherches et d'expérimentations, et de propositions correctives, qui, souvent cèdent trop à la facilité, en avançant essentiellement des mesures punitives qui s'avèrent contre-productives.

Pourtant, ces discriminations ne sont en rien une fatalité. Elles peuvent être combattues par des dispositions publiques et éducatives, le bon sens, et une lutte tenace contre les préjugés de tous types. C'est ce que démontre, entre autres, ce remarquable ouvrage de ce duo d'auteurs très complémentaires, à travers une analyse très documentée et accessible au plus grand nombre.

Comme le pensait Jean Rostand : « Ce n'est pas parce qu'il y a effectivement des différences entre les hommes qu'il faut en conclure de la suprématie des uns par rapport aux autres : il ne faut pas confondre différence et inégalité ».

Tout en se souvenant aussi, avec un zeste de lucidité, que « si on réussit rarement contre son patron, on peut en revanche réussir sans lui ».

À propos des auteurs :

**Stéphane Carcillo**, professeur associé à Sciences Po dirige la division Emploi et Revenus de l'OCDE.

**Marie-Anne Valfort** est économiste à la division des politiques sociales l'OCDE et enseigne dans plusieurs universités.

Jean-Louis Chambon,  
président du Cercle Turgot  
2019-4350